

*Proposition présentée par les députés :*

*Mmes et MM. Anne Emery-Torracinta, Elisabeth Chatelain, Roger Deneys, Mariane Grobet-Wellner, Virginie Keller Lopez, Alberto Velasco*

*Date de dépôt : 13 mars 2008*

## **Proposition de motion**

### **pour une clarification de la politique des déchets à Genève et dans la région**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- la polémique suscitée à Genève par la volonté des SIG d'importer des déchets ménagers ;
- la nécessité de dépasser tout emballement émotionnel et d'opter pour une position réfléchie et responsable ;
- le communiqué de presse du Conseil d'Etat du 11 mars 2008 annonçant sa décision « de ne pas autoriser le traitement, à l'usine des Cheneviers, de déchets en provenance de Naples » et précisant que « l'éventuelle importation de déchets étrangers n'est envisageable qu'en stricte conformité du plan cantonal de gestion des déchets et moyennant garantie que toutes les conditions nécessaires soient réalisées » ;

invite le Conseil d'Etat

- à préciser quelles sont les « conditions nécessaires » qui pourraient l'amener éventuellement à autoriser ultérieurement une telle importation ;
- à faire le point sur la gestion des déchets au niveau de la région, ainsi que sur les capacités de traitement à disposition.

## *EXPOSÉ DES MOTIFS*

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La question de l'éventuel traitement par l'usine des Cheneviers de déchets ménagers importés a provoqué la polémique à Genève.

Cette possible importation a suscité, à juste titre, de nombreuses interrogations. Sur l'opération elle-même : questions environnementales, traçabilité des déchets, rôle des intermédiaires, liens éventuels avec le crime organisé, etc. Mais aussi sur les motivations des SIG dans cette affaire et leur volonté de rentabiliser l'usine des Cheneviers.

Dans un canton qui met régulièrement en avant la nécessité d'un développement durable et qui insiste auprès de la population sur le tri des déchets, ces questions étaient légitimes.

Tout comme il était important de ne pas oublier la réalité quotidienne vécue par la population napolitaine et de chercher à être solidaire avec elle.

Toutefois, dans les circonstances actuelles, il était sans doute sage pour le Conseil d'Etat de s'opposer pour l'instant à toute importation de déchets. Même si l'on peut regretter la mauvaise gestion politique de ce dossier, tout comme d'ailleurs on peut déplorer l'exploitation populiste faite par certains de cette affaire. C'est pourquoi cette motion cherche à dépasser tout emballement émotionnel et, au contraire, à opter pour une position réfléchie et responsable.

Dans son communiqué de presse, le Conseil d'Etat ne ferme pas la porte à d'éventuelles importations ultérieures de déchets ménagers. Il serait donc nécessaire de connaître les conditions qui pourraient l'amener à autoriser de telles importations. C'est le sens de la première invite.

De plus, le débat sur l'éventuelle importation de déchets ménagers étrangers a montré qu'il serait judicieux de faire le point sur la gestion des déchets à Genève et, à l'heure du développement de l'agglomération franco-valdo-genevoise, dans la région dans son ensemble. Où en est-on aujourd'hui ? Comment envisager l'avenir ? D'où une deuxième invite sur la gestion des déchets dans la région et les capacités de traitement à disposition, afin d'encourager une vision prospective de cette problématique.

Au regard de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députés, à soutenir cette motion.